

INSTRUCTIONS DE COURSE

LA CORDÉE LÉMANIQUE EN DOUBLE

Samedi 25 et dimanche 26 juillet 2020

Autorité Organisatrice : CERCLE DE LA VOILE SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE GENÈVE / CLUB NAUTIQUE MORGIEEN

Comité d'organisation : Jean-Marie Salina (CNM), Denis Menetrey (SNG)
Président du comité de course : Yoann Lelièvre

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

Les régates seront régies par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (RCV),
- 1.2 Les prescriptions de Swiss Sailing qui seront appliquées peuvent être téléchargées à l'adresse: <https://www.swiss-sailing.ch/fr/departements/racing/documents/reglements>
- 1.3 Les directives d'applications de Swiss Sailing aux Régulations 19 «admissibilité» et 20 «publicité» de World Sailing s'appliqueront.
- 1.4 La directive d'application de Swiss Sailing à la Régulation 21 de World Sailing s'appliquera.
- 1.5 L'ordonnance sur la navigation dans les eaux suisses et ses amendements locaux.
- 1.6 En cas de traduction et de différence dans l'interprétation, le texte en français de l'avis de course prévaudra. Pour le règlement de Swiss Sailing et ses directives le texte français prévaudra.
- 1.7 Les règles suivantes sont modifiées dans l'avis de course : RCV 49 (voir 3.5); 51 (voir 3.6); 52 (voir 3.7).

2. AVIS AUX CONCURRENTS

Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel situé près du bureau des régates de la SNG à Genève et en face de la porte d'entrée du restaurant du CNM à Morges.

3. MODIFICATIONS DES INSTRUCTIONS DE COURSE

Toute modification aux instructions de course sera affichée 1h30 avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

4. SIGNAUX FAITS À TERRE

Les signaux faits à terre seront envoyés au grand mât de la SNG à Genève et au mât de la cabine Start à Morges.

5. PROGRAMME

Programme sous réserve de modifications imposées par la situation sanitaire COVID-19

Samedi 25 juillet :

09h00 à 10h00	Distribution des balises
11h00	Départ de Morges
18h00	Arrêt de la manche Morges - Genève
20h00	Repas et soirée à la SNG

Dimanche 26 juillet :

07h30	Petit déjeuner
10h00	Départ de Genève
17h00	Arrêt de la manche Genève - Morges
19h00	Remise des prix à Morges

6. PAVILLONS DE CLASSE

Le pavillon de classe est le pavillon « R ».

7 ZONE DE COURSE

La zone de course est le lac Léman.

8 PARCOURS

8.1 Manche 1 samedi 25 juillet : Morges – Genève

8.2 Manche 2 dimanche 26 juillet : Genève – Morges

8.3 Les schémas des parcours, lignes de départ et arrivée sont en annexe A.

8.4 Les concurrents qui n'ont pas franchi la ligne d'arrivée lors de l'arrêt des manches 1 et 2 doivent rejoindre l'arrivée au moteur ou en remorque.

9 MARQUES

Les marques de départ et d'arrivée sont des bouées cylindriques orange.

10 ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Il n'y a pas de zones considérées comme des obstacles sur la zone de course

11 LE DÉPART

11.1 Les lignes de départ sont définies dans l'annexe A.

11.2 Un bateau qui ne prend pas le départ dans les 15 minutes après son signal de départ sera classé DNS.

11.3 Un bateau OCS sera classé avec une pénalité de 30 minutes ajoutée au temps de course (ceci modifie la règle 63.1).

12 ARRIVÉE

Les lignes d'arrivée sont définies dans l'annexe A

13 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

La règle 44 des RCV s'applique (deux tours pour les infractions au chapitre 2. Un tour pour une infraction à la règle 31).

14 TEMPS LIMITE

14.1 La clôture est fixée à 18h00 le samedi.

14.2 La clôture est fixée à 17h00 le dimanche.

15 RÉCLAMATIONS ET DEMANDES DE RÉPARATION

15.1 Les réclamations sont réglées autour d'un verre de l'amitié dès que possible après le retour à terre.

15.2 Il n'est pas possible de demander réparation.

16 CLASSEMENT

16.1 Les concurrents doivent effectuer les 2 manches pour être classés.

16.2 Les concurrents qui n'ont pas franchi la ligne d'arrivée lors de l'arrêt des manches 1 et 2 seront classés sur la base d'une heure d'arrivée théorique calculé à partir de leur position GPS à la clôture de la ligne et leur vitesse moyenne de rapprochement au but (VMG) durant la manche.

16.3 Les classements suivants seront publiés :

- Classement en temps réel, toutes classes confondues
- Classement en temps compensé SRS toutes classes confondues
- Classement en temps compensé pour les équipages 100% féminins
- Un classement par série qui a au moins 6 concurrents inscrits.

17 RÈGLES DE SÉCURITÉ

17.1 **Un bateau qui abandonne** une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible. Un bateau qui abandonne **doit en informer le comité de course au tél : 079 417 04 65**

17.2 La course a lieu par n'importe quel temps et il appartient à chaque concurrent de décider s'il prend le départ et/ou s'il reste en course conformément à RCV 4.

17.3 En cas d'avis de tempête (90 éclats/minutes) dans le Grand et/ou Petit Lac, la course est immédiatement annulée.



18 REMPLACEMENT D'ÉQUIPIER OU D'ÉQUIPEMENT

- 18.1 Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation préalable, par écrit, du jury ou du comité de course. [DP]
- 18.2 Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'autorisation du comité de course. Les demandes de remplacement doivent être faites au comité de course à la première occasion raisonnable. [DP]

19 CONTRÔLE DE JAUGE ET D'ÉQUIPEMENT

Sur l'eau, un membre du comité de course ou du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé. À terre, l'équipement peut être contrôlé ou jaugé à tout moment.

20 BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux des organisateurs arboreront un pavillon BLANC avec la lettre C.

21 BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

Les directeurs d'équipe, entraîneurs et autres accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation. [DP]

22 EVACUATION DES DÉTRITUS

La règle 55 s'applique.

23 COMMUNICATION RADIO ET TÉLÉPHONE

Sauf en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir d'appels vocaux ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux. [DP]

24 PRIX

Des prix seront distribués comme suit :

- Prix pour les trois premiers en temps réel
- Prix pour les trois premiers en temps compensé (hors NJ)
- Prix pour les trois premiers de chaque série constituée (6 concurrents min)
- Prix pour les trois premiers équipages 100% féminins

25 DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

26 MATÉRIEL OBLIGATOIRE À BORD

- 26.1 Les concurrents ont l'obligation d'accepter à leur bord et de prendre soin d'un équipement servant à la géolocalisation et à la sécurité, mis à disposition pour la course par le comité d'organisation. Cet équipement devra être rendu aux organisateurs au plus tard avant la distribution des prix. [DP]
- 26.3 En plus de l'équipement imposé par l'ordonnance sur la navigation dans les eaux suisses et les règles de classe,

Les voiliers auront à bord le matériel suivant :

- 1 lampe flottante à allumage automatique, de préférence clignotante.
- 3 fusées rouges
- 1 feu à main rouge (fumigène) selon recommandations <SOLAS> (type Plastimo réf. 10133 ou similaire).
- un gilet de sauvetage par personne d'une poussée hydrostatique minimum de 100 Newton muni : d'une flashlight, d'un sifflet et d'une fusée de détresse.



ANNEXE A

Schéma départ / Arrivée CNM

Le départ de la course 1 (Morges-Genève) se fait entre le côté parcours d'une bouée cylindrique orange à laisser à bâbord et le côté parcours d'une bouée arborant un pavillon jaune à laisser à tribord.

L'arrivée de la course 2 (Genève-Morges) se fait entre le côté parcours d'une bouée cylindrique orange à laisser à tribord et le côté parcours d'une bouée arborant un pavillon jaune à laisser à bâbord.

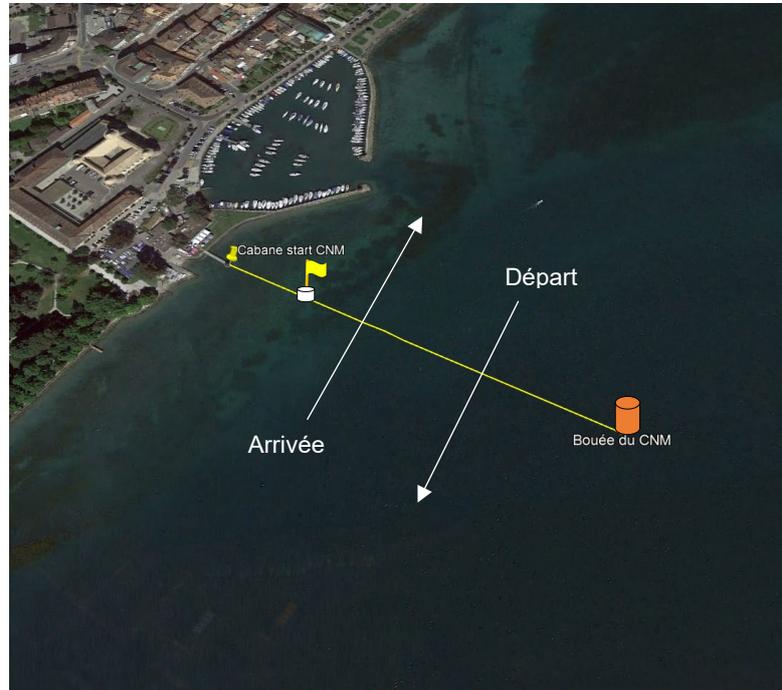


Schéma départ / Arrivée SNG

L'arrivée de la course 1 (Morges-Genève) se fait entre le côté parcours d'une bouée cylindrique orange à laisser à tribord et un mat arborant un pavillon bleu au bout de la jetée Nord de la SNG

Le départ de la course 2 (Genève-Morges) se fait entre le côté parcours d'une bouée cylindrique orange à laisser à bâbord et un mat arborant un pavillon orange sur le bateau Start de la SNG.

